



# ACADÉMIE DE LA RÉUNION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COLLEGE LE RUISSEAU  
97421 LA RIVIERE SAINT LOUIS

## ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

### **Elèves actuellement en 6<sup>ème</sup> Bilangue allemand**

Madame, Monsieur,

Votre enfant va intégrer une classe de 5<sup>ème</sup> à la rentrée prochaine. Actuellement en 6<sup>ème</sup> bilangue allemand, il aura donc LV1 Anglais et LV2 allemand en 5<sup>ème</sup>. Nous vous remercions de retourner le coupon réponse ci-dessous au plus tard le **14 juin 2024** au professeur principal concernant vos choix si vous souhaitez que votre enfant suive une option non obligatoire l'année prochaine entre le latin et la LCE Anglais (Langues et Cultures Européennes Anglais). **L'élève volontaire pour suivre cette option en 5<sup>ème</sup> aura l'obligation de la suivre en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>.**

Nous restons à votre entière disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.

---

### COUPON REPONSE A RENDRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL AVANT LE 14 JUIN 2024

**NOM/PRENOM DE L'ELEVE :** \_\_\_\_\_

**CLASSE ACTUELLE :** \_\_\_\_\_

### **ENSEIGNEMENT FACULTATIF SOUHAITÉ en 5<sup>ème</sup> (option non obligatoire) :**

- Choix n° : \_\_\_\_ Latin (langues et cultures de l'antiquité) : 1 heure/semaine
- Choix n° : \_\_\_\_ Anglais (langues et cultures européennes en anglais) : 1,5 heure/semaine
- Je ne souhaite pas d'option (ni latin, ni LCE anglais)

***Veillez cocher la ou les case(s) souhaitée(s) en indiquant un ordre préférentiel (1 ou 2) si vous cochez plusieurs cases.***

***Les élèves qui s'inscrivent en LCE ou en latin s'engagent à suivre cette option de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.***

### **Les enseignements optionnels ne sont pas cumulables ; l'élève pourra suivre une seule option entre le latin et la LCE anglais.**

Les demandes d'inscription seront étudiées lors du conseil de classe du second semestre et une commission sélectionnera les élèves candidats à l'une de ces options. Une réponse sera adressée aux familles et aux élèves après la commission de sélection : une seule option sera proposée aux élèves candidats à plusieurs options en fonction des choix (1 ou 2), du nombre de candidats, des places disponibles et du dossier de l'élève.

Nom du responsable légal :

Signature :